*GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE*

*VIENNE*

**Dénomination :** IMMOLEC
**Adresse :** chemin Des Lones Estressin 38200 Vienne - FRANCE-

**n° de gestion :** 1997D00202
**n° d'identification :** 414 628 107

**n° de dépôt :** A2012/003989
**Date du dépôt :** 18/09/2012

**Pièce :** procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 08/03/2012

483805

483805

Greffe du Tribunal de Commerce de Vienne - 27/31 rue de Bourgogne - CS 247
38217 VIENNE Cedex
Tél : 04 74 59 68 82 - Fax : 04 74 59 68 81

**IMMOLEC**

Société Civile
Au capital de 503 081,76 Euros
Siège social : Chemin des Lones - ESTRESSIN
38200 VIENNE

RCS : 414 628 107 RCS VIENNE
SIRET : 414 628 107 000 16

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE**
**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**
**DU 8 MARS 2012**

L'an deux mil douze
Et le huit mars

(…)

**MODIFICATION DE L'ARTICLE 11 DES STATUTS**

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la Gérance décide en conséquence de ce qui précède, de modifier le premier alinéa de l'article 11 des statuts comme suit :

« **Article 11 – Cession ou transmission de parts sociales – Pacte de Préférence**

En vertu d'un acte sous seings privés en date à VIENNE du 8 mars 2012 un Pacte de préférence a été institué sur les immeubles et les droits sociaux de la présente société en faveur de la société VIENNEDIS dont le siège social est à VIENNE (38200) Zone d'Activités Le Croissant Fertile, ESTRESSIN avec faculté pour celle-ci de se substituer la Société Coopérative d'Approvisionnement Rhône Alpes-SOCARA dont le siège est à SAINT QUENTIN FALLAVIER (38290) 75 Avenue des Arrivaux – ZI de Chesnes La Noirée, pour une durée de 30 ans commençant à courir à compter du 8 mars 2012. »
( …)

Le reste sans changement.

Tous pouvoirs sont donnés à la Gérance, ainsi qu'au porteur de l'original ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités de publicité requises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(…)

**QUESTIONS DIVERSES**

L'Assemblée Générale décide de mettre à profit la modification statutaire susvisée pour actualiser les valeurs figurant encore en francs dans les statuts et mentionner leur contre-valeur en euros. En particulier le capital social sera désormais mentionné pour 503 081,76 euros, divisé en 33 000 parts de 15,2449 € l'une.

(…)

**Pour extrait certifié conforme**
**Le Gérant**